


Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



14021919

Tribunal de Commerce de Tournai

déposé au greffe le

13 JAN. 2014

Marie-Guy

Greffier

Marie-Guy

Greffier assis

N° d'entreprise: 0405 856 512

Dénomination (en entier): Compagnie de Vaulx et Antoing

(en abrégé): C.V.A.

Forme juridique: société anonyme

Siège: Rue du Parc, 4 ; 7500 Tournai
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte: Modification des statuts.

Texte:

Aux termes d'un acte du 27.12.2013, enregistré à Tournai, le 30.12.2013, reçu par le notaire soussigné, Me Robert JACQUES, notaire résidant à Ath, suppléant le notaire Pierre TAEKE, résidant à Jollain-Merlin, admis à l'honorariat (en vertu d'une ordonnance du 26.7.2013 rendue par Mr le Président du Tribunal de Première Instance de Tournai) les statuts de la S.A. Compagnie de Vaulx et Antoing, ont été modifiés comme suit:

- a) le 1^{er} paragraphe de l'article 5 est désormais rédigé comme suit: " le capital social est fixé à 248.400 euros représenté par 1.200 parts sociales nominatives sans désignation de valeur nominale "
- b) l'article 23 des statuts est désormais rédigé comme suit: " Seront admis à l'assemblée générale tous les actionnaires; lesquels pourront se faire représenter par un mandataire actionnaire lui-même "
- c) le qualificatif " nominatifs " de la dernière ligne de l'article 27 est supprimé;
- d) le qualificatif " nominative " à l'avant-dernière ligne de l'article 29 est supprimé.

Pour extrait analytique destiné à publication, déposé avec expédition de l'acte et statuts coordonnés.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/01/2014 - Annexes du Moniteur belge